



2020-2023

3 ans d'action à votre service

**Proximité,
résilience et
excellence : hier,
aujourd'hui
et demain**



Chères Réginaburgiennes, Chers Réginaburgiens,

En 2020, vous nous avez fait confiance pour continuer à faire de Bourg-la-Reine une ville unique, déterminée, tournée vers l'avenir et l'innovation. Un territoire où chacun, indépendamment de sa vie, de ses besoins, de son parcours ou de ses particularités, trouve sa place.

Notre engagement quotidien est guidé par trois principes fondamentaux. La **proximité** car rien ne remplace une action quotidienne au service d'un cadre de vie paisible et agréable, de mobilités fluides et diversifiées, et d'une qualité de vie inégalée. La **résilience**, car ces trois dernières années ont été particulièrement exigeantes. Nous avons fait face ensemble à la pandémie, surmonté les défis économiques et sociaux avec ténacité, et témoigné, non sans effroi, notre solidarité face aux bouleversements du monde. Malgré tout, nous avons persévéré dans notre quête de l'**excellence**, car nos enfants méritent le meilleur. Le meilleur service public, la meilleure éducation, l'épanouissement optimal dans les domaines sportifs, culturels, associatifs et sociaux, dans une ville qui relève fièrement et concrètement les défis de l'urgence climatique.

C'est l'essence de ce que nous avons entrepris au cours de ces trois dernières années, dans cette aventure collective. Nous avons accompli de grandes réussites, avec l'équipe municipale et l'ensemble des acteurs locaux, mais également

grâce à vous tous, qui avez investi votre temps et vos ressources aux côtés de la Municipalité, sans esprit partisan, animés par le seul bien public. Soyons fiers que persiste, malgré les épreuves, cet esprit réginaurburgien.

À mi-parcours, il est désormais temps de vous rendre compte de notre action. C'est une question de transparence et d'humilité. Car un bilan est essentiel pour évaluer la crédibilité d'une équipe, la sincérité des engagements pris, et pour inspirer confiance dans les actions à venir. Mais un bilan n'a de valeur que s'il est accompagné de perspectives. Nous portons dans nos cœurs et nos esprits l'avenir de notre ville, de nos enfants, de nos petits-enfants. Chaque jour, avec patience et détermination, nous écrivons l'avenir, et je tiens à vous assurer de mon engagement, ainsi que de celui de l'équipe municipale, pour garantir le succès de nos politiques publiques.

Avec vous, nous poursuivrons les réflexions pour sans cesse progresser et mener à bien des projets qui garantiront à tous une place dans cette ville que nous chérissons tant.

Poursuivons cette route ensemble.



Patrick Donath,
Maire de Bourg-la-Reine



Soyons fiers du chemin parcouru ensemble

3 ans d'action collective dans un contexte si particulier

Crédibilité, honnêteté, transparence : au-delà des savoir-faire, le savoir-être guide aujourd'hui notre action. C'est l'objectif de ce document : vous rendre des comptes et améliorer encore notre action publique locale.

Ce mandat restera marqué par la crise de la Covid-19, surmontée à Bourg-la-Reine avec une efficacité collective et une résilience de tous les instants. Sans oublier bien sûr le

contexte de la guerre en Ukraine, et ses conséquences en termes d'accueil des réfugiés, de solidarité des habitants, ainsi que la forte montée de l'inflation. Les actualités au Proche-Orient viennent confirmer nos inquiétudes quant à l'instabilité du monde et notre vigilance face au risque d'importation de la tension. La montée de l'individualisme et de l'exigence met aussi nos institutions à l'épreuve. Bourg-la-Reine a tenu : son rang d'institution pivot de proximité ;



Bourg-la-Reine cumule les labels, gage de la qualité de son action publique :



Terre saine



Territoire engagé pour la Nature



Terre de jeux JO 2024



3 fleurs des Villes et villages fleuris



Ville en transition



Ville active et sportive



« @@@@ »



« Éco-école » pour Pierre-Loti



Génération 2024 pour 4 écoles



son rôle dans la protection de ses habitants ; ses promesses de solidarité, de concorde et de dialogue ; ses engagements de développement raisonné et de protection du cadre de vie. Dans un mandat, il y a les engagements de court terme qui, à Bourg-la-Reine, sont réalisés au-delà des espérances.

Il y a les engagements de moyen et de long terme, qui avancent malgré leur complexité, comme l'Espace Joséphine Baker, centre socio-culturel, inauguré en 2021, le complexe sportif des Bas-Coquarts, le réseau de géothermie urbain pour les bâtiments collectifs et l'écoquartier de la Faïencerie.



93

engagements ont été pris par l'équipe municipale lors des élections municipales de mars et juin 2020.



72 % de ces engagements ont été totalement réalisés à mi-mandat. Les autres sont lancés et s'achèveront jusqu'en 2026.



6 engagements ont dû être abandonnés, faute d'adaptation aux besoins des habitants, faute de moyens suffisants ou pour privilégier d'autres priorités.



17 actions n'avaient pas été prévues dans le programme municipal mais ont été mises en œuvre, dont la moitié en lien avec la crise sanitaire.

Il y a aussi ceux de très long terme qu'il ne faut pas oublier pour se mobiliser encore et toujours : c'est le cas du prolongement de la ligne 4 du métro. Une association des villes concernées, dont Bourg-la-Reine est membre fondateur, a mobilisé la Région pour le lancement, dès 2024, d'une étude de faisabilité de cette extension qui passerait par le quartier des Bas-Coquarts et la gare RER, offrant ainsi une solution pour désengorger le RER B.



5^e

Bourg-la-Reine est la 5^e ville de la région Île-de-France où « il fait bon acheter un bien pour habiter » selon Le Figaro du 10 mars 2023.



3 ans d'action pour un cadre de vie apaisé et protégé

La proximité est avant tout la garantie d'un cadre de vie agréable, serein et préservé. La Municipalité œuvre pour cela chaque jour sans relâche.

Trois priorités guident notre action pour préserver et améliorer notre cadre de vie exceptionnel. D'abord, l'**urbanisme** avec la deuxième révision achevée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et l'élaboration en cours du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) pour limiter les constructions dans le tissu pavillonnaire, assurer notre développement économique, préserver l'environnement, lutter contre le réchauffement climatique, favoriser la végétalisation, accroître la mixité sociale et améliorer la qualité architecturale des constructions. Ensuite, les **mobilités** avec une mobilisation sans précédent pour favoriser l'usage du vélo et des mobilités douces.

Un Schéma Directeur des Mobilités Actives (SDMA), marche à pied et vélo, est en cours d'élaboration pour promouvoir les modes de déplacement sans émission polluante. Troisième priorité, le **stationnement** réorganisé après une longue concertation afin de mettre fin aux difficultés croissantes pour trouver une place près de chez vous, s'adapter aux nouveaux usages du télétravail et au développement des modes doux. La Ville a notamment mis en place un dispositif plébiscité d'abonnement résidentiel à tarif très réduit, encourage les transports propres avec une tarification adaptée et propose 1h30 de gratuité en centre-ville pendant les marchés.



Préserver la qualité du cadre de vie pour chacun et favoriser les modes de déplacement non polluants et actifs pour la santé de tous : deux mobilisations et deux réussites majeures pour les Réginaurburgiens.



Le détail du PLU ? L'organisation nouvelle du stationnement ? L'envie de participer au SDMA ? C'est par ici : www.bourg-la-reine.fr et sur la plateforme participative www.participons.bourg-la-reine.fr.



30 km/h

c'est la règle désormais à Bourg-la-Reine (en cours sur la RD920) pour apaiser les circulations, partager les usages et réduire les risques d'accident et la pollution.

18

bornes de recharge électrique ont été mises à disposition dans la ville dont 4 à grande capacité.

15%

de déplacements à vélo à l'horizon 2030 : c'est l'objectif du SDMA.

80%

de la superficie de la ville constituée de quartiers pavillonnaires, ces espaces de qualité et de promenade pour tous dont la préservation est au cœur des priorités du nouveau PLU.



3 ans d'action pour transformer et rénover nos voiries

Un cadre de vie paisible et agréable, ce sont aussi des espaces collectifs calmes, verts et propices à la promenade et à la détente, ainsi que des voiries réaménagées et partagées pour plus de confort et de sécurité, toujours en collaboration avec les riverains.

La Municipalité relève le défi majeur de maintenir et adapter les voies publiques grâce à ses partenaires et au transfert de la compétence et de la prise en charge des coûts de la voirie au Territoire Vallée Sud - Grand Paris.

Le Département a aussi métamorphosé le boulevard du Maréchal-Joffre en un boulevard urbain sécurisé avec rénovation de la chaussée, sécurisation des passages piétons, mise aux normes d'accessibilité, aménagement d'une contre-allée et d'une piste cyclable. Les arbres, pour beaucoup malades, ont été remplacés par des essences résilientes et l'éclairage public, tout comme la signalisation tricolore, ont été rénovés.

Un effort similaire a été entrepris en concertation avec les riverains de l'avenue du Château afin de préserver une voie arborée agrémentée de trottoirs confortables, en veillant à la sécurité de tous. La gestion de la circulation automobile a été prise en compte, tout en maintenant un nombre adéquat de places de stationnement.

Soulignons aussi les efforts du groupe de travail concernant la rue Demmler et l'avenue Lakanal et l'amélioration de l'accès au pont Laurin. Enfin, cette même démarche guide le réaménagement des rues départementales de la Bièvre - 8 mai 1945, visant à rendre ces voies plus agréables en favorisant les déplacements à vélo et à pied.

La Municipalité accorde une attention particulière à l'éclairage public, cherchant à réduire les consommations d'énergie, limiter la pollution lumineuse, et anticiper les pannes par le biais d'un Marché Global de Performance Énergétique (MGPE).



La Ville travaille à rendre aux piétons une partie de l'espace public avec l'aménagement de la contre-allée du boulevard Carnot. Cet aménagement a contribué à la création d'îlots de fraîcheur, d'espaces déminéralisés et d'une avenue-promenade de la rue Le Bouvier au parvis de l'école République.



3 965

interventions sur les voiries
et/ou petits travaux par an.



24

locaux commerciaux
sont aujourd'hui détenus
par la Ville grâce à l'usage
de son droit de préemption.

La place du commerce joue un rôle central dans la qualité du cadre de vie. La Ville travaille en lien étroit avec les commerçants pour les accompagner, veille à la diversité des commerces implantés, utilise son droit de préemption pour contrôler les implantations et suscite la vocation de jeunes et nouveaux commerçants. 20 nouveaux commerces se sont installés depuis 2020.



3 ans d'action pour assurer votre sécurité

Bourg-la-Reine est une ville plus apaisée que nombre de ses voisins. Grâce à des services publics de proximité, une action quotidienne axée sur la prévention, la promotion du sport et de la culture. Mais aussi grâce à une politique pragmatique de strict maintien de l'ordre.

La Ville s'appuie sur une force de prévention et de police conséquente, une coordination des acteurs locaux pour mieux agir et réagir, et parie sur l'innovation pour accroître la disponibilité des agents responsables de notre sécurité.

Depuis 2020, les effectifs ont été augmentés, les horaires prochainement modifiés pour une présence sur le terrain accrue, une relation de parfaite complémentarité avec la Police nationale a été développée, la vidéo-protection a pris sa place dans l'espace public, la subvention par la mairie des alarmes pour les particuliers a été créée, la convention de partenariat

avec la RATP - sécurité et des actions de prévention sociale auprès des publics fragiles en besoin d'insertion ont été mis en place. Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) assure une coordination annuelle, analyse l'évolution de la délinquance dans la commune et évalue les actions entreprises, en plus de définir les perspectives locales en matière de prévention. Depuis le mois d'avril dernier, la vidéo-verbalisation est déployée autour de la gare RER pour contrer le stationnement sauvage et gênant.

La Ville sensibilise également les personnes âgées, victimes principales des vols et escroqueries, sur le thème de la sécurité et de la protection.

Enfin, une coordination accrue entre la Police municipale et les services techniques a permis une lutte sans précédent et des résultats concrets contre les dépôts sauvages, désormais verbalisés.





Bourg-la-Reine est une ville plus apaisée que nombre de ses voisines, grâce à une politique volontariste mêlant déploiement des effectifs, prévention et innovation technologique.

Le 11 mai 2022, le Maire a signé une convention sur la sécurité dans le quartier des Blagis, avec ses homologues de Sceaux, Fontenay-aux-Roses et Bagneux. Cette initiative vise à favoriser la tranquillité publique et le vivre-ensemble des Blagis, dont les Bas-Coquarts, et à renforcer la cohésion sociale en allouant plus de ressources financières et humaines. La convention, soutenue par la Préfecture, réunit des représentants de diverses instances, comme la Préfecture, la Police nationale, le parquet et le Département ainsi que les principaux bailleurs sociaux.

13 postes municipaux sont dédiés à la sécurité des Réginaburgiens.

300 € de subvention municipale pour l'acquisition ou la location d'un système anti-intrusion, c'est une nouvelle mesure du mandat. Pour bénéficier de cette aide : www.bourg-la-reine.fr.

1 545 points écoles (surveillance des établissements scolaires).

917 passages aux domiciles des bénéficiaires de l'opération Tranquillité vacances.

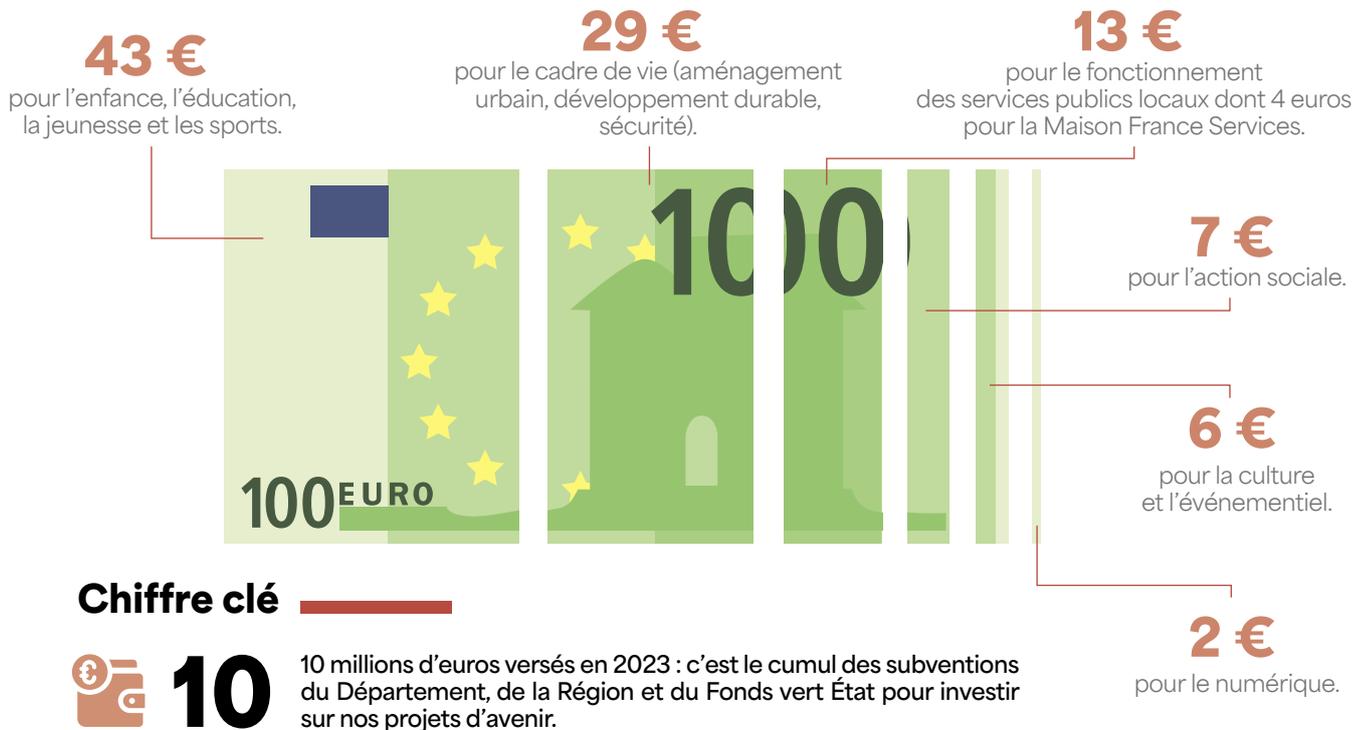
265 interventions sur la voie publique.

148 caméras de vidéo-protection.



Finances publiques

Comment utilise-t-on 100 euros à Bourg-la-Reine ?



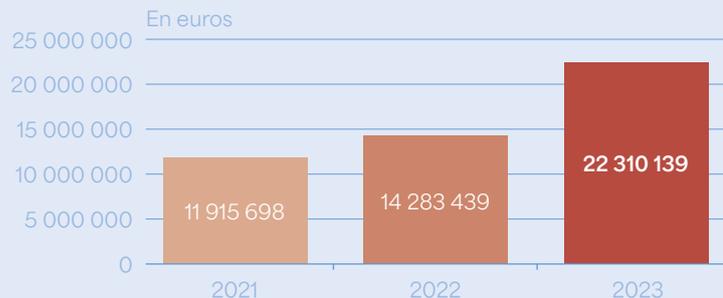
Chiffre clé



10

10 millions d'euros versés en 2023 : c'est le cumul des subventions du Département, de la Région et du Fonds vert État pour investir sur nos projets d'avenir.

Un budget d'investissement et de travaux sans précédent avec plus de 22 millions d'euros en 2023



Une dette par habitant qui baisse à Bourg-la-Reine, malgré la crise Covid-19

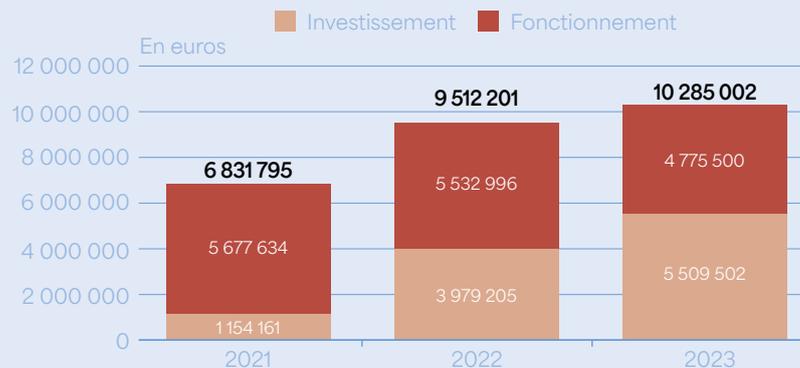


Des impôts locaux maîtrisés

Taux de la taxe foncière 2023

	En %
Antony	27,09
Bourg-la-Reine	28,33
Bagneux	33,47
Sceaux	33,52
L'Hay-les-Roses	36,27
Cachan	41,33

Des subventions à un niveau record



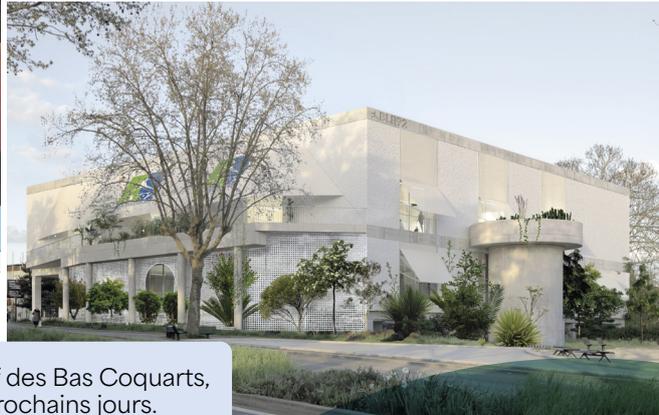


Trois ans passés ensemble



L'installation du nouveau Conseil municipal issu des élections de 2020.

La crise Covid : une réponse forte, immédiate et complète à Bourg-la-Reine.



Le complexe sportif des Bas Coquarts, inauguré dans les prochains jours.

Les Réginaburgiens solidaires
du peuple ukrainien.



La manifestation de soutien
aux valeurs républicaines.



L'inauguration de
l'Espace Joséphine-Baker,
centre socio-culturel.



Le lancement dès cette année des travaux de
l'écoquartier Faïencerie - Campus de l'Enfant.



ZOOM

L'écoquartier Faïencerie - Campus de l'Enfant prend forme et place

Projet éducatif novateur, nature en ville, qualité architecturale, équipements publics, biodiversité et respect de l'environnement, concertation : tout dans le projet « Faïencerie » résume l'action quotidienne de la Municipalité au service des Réginauburgiens. Un écoquartier qui accueillera ses habitants et usagers dès 2026.

La conception du projet de l'écoquartier Faïencerie - Campus de l'Enfant, au nord du centre-ville, a abouti après plusieurs années d'études, de concertation et de préparation. Les premiers travaux sont à présent en cours en vue d'une livraison prévue pour l'année 2026.

Cet ambitieux projet comprend un groupe scolaire résolument tourné vers l'avenir, un parc et des logements. L'innovation constitue la pierre angulaire de ce projet d'envie, fusionnant les technologies les plus récentes avec

une intégration esthétique et urbaine de premier ordre. Une part conséquente de l'espace sera réservée à des équipements publics : le groupe scolaire, fort de 25 classes et qui se positionnera comme le pivot de la pédagogie au XXI^e siècle, mais aussi un gymnase, une salle polyvalente et un parcours pédagogique autour de la nature.

Le quartier accueillera un parc de près d'un hectare dédié à la préservation de la biodiversité et au bien-être des résidents. Il sera ouvert et accessible à tous les Réginauburgiens en plein cœur de la ville, accompagné de près de 160 logements. L'ensemble aspire à devenir une référence en matière d'urbanisme respectueux de l'environnement, privilégiant des espaces verts naturels et l'usage de matériaux biosourcés. Sa conception bioclimatique favorisera l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables.





25 classes dans le futur groupe scolaire.



157 logements dont 30 % sociaux (en location et en accession à la propriété).



8 400 m²

de fraîcheur et de biodiversité en cœur de ville.



4 ans de travail et de concertation.



Un projet lauréat du concours « Inven-
tons la Métropole du Grand Paris 2 ».



3 ans de mobilisation sans précédent pour une ville verte

Penser global, agir local. Bourg-la-Reine a choisi le camp du pragmatisme, de l'efficacité et de l'urgence pour rééquilibrer les priorités et préparer la ville à l'enjeu du siècle.

Mobilité, désimperméabilisation, végétalisation et sobriété : quatre mots-clés qui résument la transformation volontariste de la Ville.

La mobilité est au premier plan, avec la promotion de l'usage des vélos et des modes de déplacement doux. La place du piéton est rétablie au cœur de la ville, et les voies sont partagées de manière pacifiée entre tous les usagers.

La désimperméabilisation et la végétalisation sont mises en œuvre partout où c'est possible afin de limiter les impacts des constructions, de favoriser la création d'îlots de fraîcheur et rétablir la place de la nature. Dans les deux années à venir, trois projets sont prévus : le prolongement des allées devant l'école République, la création d'un jardin rue des Rosiers à

côté de l'Espace Joséphine-Baker, et la création d'un îlot vert dans la partie sud-ouest de la rue Roeckel.

Enfin, la Ville se dote d'un Plan de sobriété énergétique à l'échelle de la commune. L'objectif est de réaliser des économies, d'éviter les ruptures d'approvisionnement et de réduire l'empreinte écologique. Cette action englobe d'importants projets de rénovation énergétique et thermique des bâtiments municipaux, en commençant par la Villa Saint-Cyr. La Ville encourage et valorise également les gestes systématiques et quotidiens, collectifs ou individuels, qui, cumulés, ont un impact significatif.



Bourg-la-Reine investit pour embellir le cadre de vie tout en préservant l'environnement. Des méthodes de gestion naturelle des espaces verts sont employées, la renaturation est encouragée, et la biodiversité est mise en avant, accompagnées d'actions de sensibilisation régulières.





Emblème de l'entretien du patrimoine réginaburgien et de la rénovation énergétique et thermique des bâtiments municipaux : la Villa Saint-Cyr.



Bourg-la-Reine a rejoint le réseau Villes en transition, et le club des villes et territoires cyclables en 2021, preuve de son engagement et de ses résultats, et a ouvert une Maison de la transition pour les associations œuvrant au développement durable.



50 %

de réduction de la taxe foncière pendant 3 ans pour les habitants réalisant des travaux de rénovation énergétique.



100 %

des véhicules municipaux hybrides ou électriques en 2026.



50 à 70 %

de réduction de l'intensité lumineuse nocturne.



2,770 millions

d'euros investis pour l'urgence climatique pour l'année 2022.



3 ans de mobilisation en faveur de notre santé et de nos aînés

Solidarité avec les plus fragiles ; veille, soutien et accompagnement des plus âgés ; mobilisation autour de la question de la santé et de la lutte contre la désertification médicale et, bien sûr, réactivité, résilience, pragmatisme et efficacité exemplaires lors de la crise Covid-19 : Bourg-la-Reine est sur tous les fronts depuis 3 ans pour ne laisser personne au bord du chemin.

La Ville a créé pour tout cela un outil majeur : le Pôle Santé et Solidarités qui incarne cet accueil social bienveillant et inconditionnel, priorisant le bien-être des habitants. Son rôle essentiel est d'offrir un soutien individualisé et une écoute attentive à toute personne faisant face à des difficultés ou exprimant des besoins sociaux. Il représente un véritable lien intergénérationnel, renforçant la cohésion de notre communauté.

Le Pôle coordonne ainsi les actions en direction des publics fragiles, des personnes âgées et mène une action puissante en faveur de la lutte contre la désertification médicale. Un Pôle renforcé par la création en 2021 de "BLR Solidaire", un réseau local d'entraide et d'écoute visant à soutenir les habitants en situation d'isolement, de maladie, de handicap ou de difficultés temporaires, et rassemblant des bénévoles et des acteurs municipaux, notamment le CCAS et la Maison France Services. La Ville veut aussi créer du lien et rapprocher les générations, en collaboration avec le Département, qui lutte contre l'isolement social des seniors de 65 ans et plus à Bourg-la-Reine. Ils peuvent choisir de recevoir des visites à domicile, être contactés pour donner de leurs nouvelles, partager des moments de convivialité avec des étudiants, ou participer à des activités collectives comme des ateliers numériques.

71 090

masques tissés et masques jetables ont été fournis aux Réginaburgiens par la Ville pendant la Covid-19.

1 million

d'euros investis durant la crise Covid-19.

70 à 90

bénéficiaires par jour du portage des repas à domicile pendant la crise Covid-19 (40 à 50 en temps normal).

4

sorties estivales solidaires pour 15 seniors, 15 personnes en difficulté sociale et 10 enfants qui n'ont pas la possibilité de partir en vacances.



La maison médicale de la rue des Rosiers est le prélude à l'ouverture à l'automne 2025 de la maison médicale du Castel Regina. Cette initiative de la Municipalité vise à lutter contre la désertification médicale. Une équipe diversifiée de praticiens propose des services axés sur la santé des femmes, l'accompagnement à la parentalité et la santé de l'adolescent.

289 €

d'allocation pour une personne seule et 577 € pour un couple d'allocation du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) aux personnes âgées de 65 ans et plus selon critères sociaux.



LUTTE CONTRE LA COVID-19 : BOURG-LA-REINE EXEMPLAIRE, UNE ACTION SALUÉE PAR TOUS

Fabrication et distribution de masques, auto-tests, centre de vaccination intercommunal et dépistages scolaires, création d'un poste de référent santé, organisation de la vaccination des plus vulnérables en proposant notamment des solutions de transport adaptées et des créneaux de vaccination réservés pour les personnes sans moyen de déplacement et les plus fragiles, fichier d'appels et de vigilance, etc. La Ville a démontré un engagement exemplaire pour la santé et la protection de ses habitants, une action saluée par l'État pour son pragmatisme et son efficacité.



3 ans de mobilisation pour les solidarités

Certains de nos concitoyens ont besoin d'un accompagnement spécifique pour faire face à une situation ponctuelle ou à des difficultés plus importantes. Tandis que les désordres du monde nous amènent à relever avec fierté et détermination le défi de l'accueil des plus fragiles. Des défis relevés par la Ville et ses partenaires.

La politique sociale à Bourg-la-Reine est claire et repose sur quatre fermes volontés : venir en aide quand c'est nécessaire ; favoriser le lien social ; prévenir les violences et soutenir les victimes, notamment les femmes victimes de violences intrafamiliales ; et lutter contre l'isolement. Pour cela, la Municipalité est dotée d'un Pôle Santé et Solidarités, d'un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et d'une Maison de quartier, le Trois-Mâts, au projet revisité et exceptionnel, qui œuvrent au quotidien avec l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs pour que chacun puisse trouver une réponse adaptée à son besoin, qu'il soit ponctuel ou pérenne. Le Pôle Santé et Solidarités est le premier accueil social inconditionnel de la Ville. Il a pour objectif de garantir à tout Réginaurbien rencontrant des difficultés ou souhaitant exprimer une demande



d'ordre social, un accompagnement personnalisé dans ses démarches, une écoute attentionnée et toujours bienveillante. Le CCAS anime l'action sociale de la commune en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Il participe à l'instruction, et octroie, selon critères, des demandes d'aide sociale légales et facultatives. La Maison de quartier accueille le service Prévention, Développement social et Réussite éducative et de nombreuses associations qui y tiennent permanence, et propose un éventail d'activités au sein d'un lieu convivial : soutien à la parentalité, soutien scolaire, cours d'anglais, de codage, activités artistiques, aide à l'insertion professionnelle, etc.



Le Solidaribus, du Secours populaire, propose de nombreuses actions pour favoriser l'épanouissement intellectuel, physique et moral des personnes en difficulté : café solidaire, accès à la culture, aux loisirs et aux vacances, accès aux droits et à la santé, distribution de produits d'hygiène, etc. Il est accueilli régulièrement à Bourg-la-Reine.



La formidable mobilisation de la Ville, de nos concitoyens et associations pour venir en aide, par tous les moyens, au peuple ukrainien est une immense fierté réginaubourgeoise.





3 ans de mobilisation pour l'enfance, la jeunesse et le service public

Simplifier l'accès au service public, c'est la priorité absolue de la Ville qui a constaté les difficultés, complexités, lourdeurs et redondances des accueils multiples. Maison France Services, Point d'Information Jeunesse (PIJ), réflexion sur le groupement des différents accueils : la Municipalité multiplie les initiatives depuis 3 ans pour fluidifier le service public local. Avec une priorité : l'éducation et la jeunesse, de 0 à 25 ans, pour faire des Régina-burgiens des citoyens accomplis.

Réalisation phare du mandat, la Maison France Services, inaugurée en avril 2021 à l'espace Joseph-Kessel, assiste les habitants dans leurs démarches numériques quotidiennes et propose l'accès libre à des ordinateurs, des permanences avec des experts locaux, des ateliers numériques, et

envisage de développer son offre grâce à des partenariats et aux suggestions des habitants. Tous les services sont gratuits et ouverts à tous.

La Ville a ouvert, en novembre 2021, le Pôle Infos Jeunes (PIJ) qui offre un accompagnement personnalisé pour les jeunes de 11 à 25 ans, incluant une documentation variée, des espaces informatiques, des offres d'emploi, ainsi qu'une assistance pour la création de CV et lettres de motivation. Le PIJ accompagne également les jeunes dans leurs démarches personnelles et projets, tels que la recherche de stages et d'alternance, et fournit des conseils en matière d'orientation. Les jeunes peuvent aussi bénéficier de la nouvelle « Carte jeunes », offrant des avantages, réductions et offres auprès des différents partenaires de la commune.

1 403 022 €

investis depuis 2020 dans l'entretien et la rénovation des écoles pour le confort et la sécurité des écoliers et des équipes pédagogiques.

1 679

écoliers dont 1480 élèves accueillis dans les cantines chaque jour.

1 930

accueils organisés par la Ville le matin, le soir, le mercredi, durant les vacances scolaires et l'étude surveillée.



Emblème de la conception du service public par la Municipalité : la Maison France Services a ouvert ses portes en avril 2021 avec trois priorités : simplification, coordination, réactivité.

3 800

Réginauburgiens accueillis en 2022
à la Maison France Services.

24

nouveaux ETI (Écrans
Tactiles Interactifs)
complètent les 20 outils
déjà existants achetés
par la Ville pour les
écoles élémentaires
de Bourg-la-Reine.

30 000 €

investis dans le cadre
du Budget participatif
pour transformer une
partie de la cour de
Pierre-Loti en oasis.

160

agents municipaux
dans les écoles.

80

nouveaux logements
étudiants au 68Joffre.

300

cartes jeunes distribuées.



3 ans d'une action sans précédent pour la culture et les sports

La culture, les sports, la vie associative et l'innovation sont depuis de longues années au cœur des priorités de la Municipalité, au service de la qualité de vie. Mais ce mandat marque une accélération avec des projets phares : l'Espace Joséphine-Baker, le complexe sportif des Bas-Coquarts, l'accueil de la délégation olympique japonaise d'escrime, une saison culturelle cohérente avec la politique culturelle et rassemblant tous les acteurs et partenaires du secteur, ou encore le musée numérique.

La Ville est fière de présenter son nouveau complexe sportif des Bas-Coquarts : un équipement qui a pour ambition de conjuguer l'excellence sportive avec la disponibilité du sport pour tous, regroupant plus de 20 pistes d'escrime et 3 dojos. Ce complexe accueillera les athlètes de haut niveau issus notamment de nos clubs d'escrime et de judo.

Le bâtiment, conçu de manière écologique, bénéficie d'une isolation thermique renforcée et accorde une grande importance aux considérations environnementales. Esthétiquement marquant pour la ville et incluant un jardin d'hiver et des espaces ouverts, le complexe sera accessible à tous. Il sera également un centre de préparation pour les Jeux de Paris 2024, accueillant des événements sportifs d'envergure nationale et internationale. Il viendra rejoindre les équipements publics de la ville parmi

lesquels le nouvel Espace Joséphine-Baker, le Conservatoire à rayonnement départemental et la médiathèque François-Villon, une réussite du précédent mandat.

Inauguré en septembre 2021 rue des Rosiers, l'Espace Joséphine-Baker abrite les activités du CAEL (notre MJC) et le Point Info Jeunes (PIJ). Il propose une offre sociale et culturelle accessible à tous les Réginaburgiens, constituant un lieu central et convivial où chacun prend plaisir à se retrouver pour apprendre, partager, se divertir et s'entraider.

Ces réalisations d'envergure soulignent l'investissement massif, financier, matériel, humain et l'énergie déployée par les équipes de la Ville au quotidien pour offrir des infrastructures et une programmation d'une exceptionnelle qualité.

Le 12 avril 2022, Bourg-la-Reine a inauguré son nouveau site internet : un site tourné vers l'utilisateur, qui favorise l'accessibilité, qui lutte contre la pollution numérique et qui regorge d'informations essentielles à retrouver sur www.bourg-la-reine.fr. Un site spécialement dédié à la culture, avec notamment une billetterie en ligne, est également à disposition des citoyens : <https://sortir.bourg-la-reine.fr/>.

Les Bas-Coquarts : 10 millions d'euros, financés en grande partie par le Département, la Région, au service de l'excellence sportive et de la pratique quotidienne.



L'Espace Joséphine-Baker : 2 300 m², répartis sur trois niveaux, financé par la Ville, avec le soutien du Département, de la Région et de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

5 000 adhérents au sein de nos clubs sportifs.

2 700 participants chaque année au Forum des associations et du bénévolat.

130 associations œuvrent au quotidien pour faire vivre Bourg-la-Reine.

1 million d'euros alloués par an aux associations.

5 athlètes des clubs réginaburgiens médaillés aux JOP de Tokyo, en 2021 en escrime et judo.

240 événements environ sont organisés par an à Bourg-la-Reine, preuve de son dynamisme.

3 artistes occupent la nouvelle résidence d'artistes depuis sa création en octobre 2021. Ils participent notamment au nouveau Festival du livre et de la lecture.



La Micro-Folie, inaugurée en novembre 2021 à la Médiathèque, articule son offre autour de trois équipements : un musée numérique, des casques de réalité virtuelle et une imprimante 3D.

Tribunes de l'opposition

LA VILLE EN PARTAGE

La ville en partage ? Partie 1

La loi impose aux publications municipales un espace pour les oppositions. C'est bien peu mais bien normal au vu du fait que les gagnants à l'élection municipale disposent de la moitié des sièges du conseil, et partage l'autre moitié des sièges au prorata des résultats. Ainsi la petite moitié de la population qui a voté pour les listes d'opposition, n'est représentée que par 7 conseillers au Conseil municipal, et aucun au territoire Vallée Sud Grand Paris à qui la majorité délègue de plus en plus de pouvoir.

Ces transferts non concertés sont de fait un accaparement personnel du pouvoir, car la règle tacite entre les maires /vice-présidents au Territoire est de ne pas gêner son voisin. Au Territoire, 400 M€ sont gérés sans démocratie municipale. Et M. Donath ne se donne jamais la peine de discuter, ni de rendre compte en Conseil municipal qui est une réunion publique, des positions et décisions qui y sont prises. Alors nous dirait-on à quoi bon être actif dans l'opposition ? Nous sommes force de proposition, et au fil des années de nombreuses idées initiées par nos équipes ont été reprises, souvent bien trop tard et trop peu : budget

participatif, piétonisation, trop modeste débi-tumage de trottoirs... Avec des mobilisations de la population et d'autres élus, les pires idées du maire ont été stoppées : cour d'école sur les toits de Faïencerie, partage du directeur des services avec Sceaux préfigurant une fusion. Bref les oppositions luttent pied à pied pour les valeurs qu'une petite moitié de la population a privilégié en votant pour nos listes. La Démocratie a été, de fait, rognée sur décision de M. Donath : moins de commissions municipales...

Équipe La Ville en Partage

SE RASSEMBLER POUR BOURG-LA-REINE

La ville en partage ? Partie 2

... moins de compétences à la ville, pas de commission extra-municipale, sauf obligation, des conseils tellement ennuyeux que le public le déserte. Sur le plan social LE sujet en France et ici reste le logement, Bourg-la-Reine, elle, reste hors la loi, et les constructions programmées ne changent pas assez la donne. Sur le plan environnemental, nous approuvons quelques modestes et tardives actions dans le bon sens, mais le projet Faïencerie reste l'arché-type du « green washing ». M. DONATH s'obstine au son de sa devise « il faut avancer ! », sans jamais dire vers où et au nom de quoi. La vérité est : son « bon sens » qui s'exonère des faits scientifiques et sa culture de manager solitaire et autoritaire. Nous votons donc toujours contre les budgets qui expriment cette politique qui ne tient pas compte des vrais besoins des Réginaburgiens.

Jean-Pierre Lettron

BOURG-LA-REINE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

TEXTE NON TRANSMIS

Jean Lacoïn

BOURG-LA-REINE, ESPRIT VILLAGE

TEXTE NON TRANSMIS

Thibault Simonin

3 ans d'échanges entre la Ville et vous

Dans une vie démocratique et dans la gestion d'une ville, la place de toutes celles et tous ceux qui veulent participer, œuvrer concrètement, dépasser la critique stérile permanente pour agir véritablement pour l'amélioration de notre quotidien, doit être non seulement garantie mais valorisée.

L'équipe municipale encourage votre engagement en renforçant tous vos moyens d'action, dans le but de bâtir ensemble la ville de demain. Tout d'abord, en consolidant les dispositifs existants, à l'instar du Budget participatif qui a permis d'élire parmi les meilleurs projets locaux.

La Ville organise des consultations publiques sur les sujets majeurs tels que le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou le projet de la Faïencerie.

50 %

de plus pour l'enveloppe consacrée au Budget participatif qui s'élève désormais à 150 000 €.

56 projets déposés.

24 projets soumis au vote.

2 760 votes.

La proximité et l'écoute sont deux conditions indispensables au bon fonctionnement d'une ville, ce à quoi l'équipe municipale a toujours été très attachée.



Chaque jour, les élus sont présents dans vos rues avec les riverains et les usagers afin de définir les aménagements les plus appropriés et les équipements dont nous profitons tous. Pour faciliter la participation de chacun, la Ville a innové en lançant une plateforme en ligne de concertation, permettant de donner son avis et de s'impliquer.

Enfin, le Maire, en réponse à la crise de la Covid, a souhaité redéfinir les objectifs, les besoins et notre vision pour Bourg-la-Reine. C'est ainsi qu'est né « BLR 2050 : Les Ateliers Citoyens », véritable conférence citoyenne sur la politique de long terme. La première édition était centrée sur les enjeux de développement durable, en lien avec le programme de l'équipe municipale. Une première phase de vote a été mise en place pour permettre à toute la population de participer, d'exprimer ses opinions et de proposer des ajustements, consultables sur participons.bourg-la-reine.fr.

Une équipe à votre service



Patrick Donath



Isabelle Spiers



Henry-Pierre Melone



Maryse Langlais



Philippe Ancelin



Anne Sauvey



Joseph El Gharib



Lise Le Jean



Cédric Nicolas



Sylvie Courtois



Serge Kerveillant

Les élus de l'opposition



André Del



Marie Broutin



Marylène Coeur-Joly



Florence Maurice



Christophe Bonazzi



Arnaud Hertz



Jean-Pierre Lettron



Jacqueline
Fernand-Detrie



Daniel Rupp



Nicolas Houery



Virginie Barbaut



Tristan Legendre



Marjorie Corvée



Mariam Danwily



Irena
Clisson-Rusek



Joseph Hayar



Raymonde
Awono-Mbarga



Alice Ned



Christophe
Gelardin



Cécile Andrieux



Fabrice
Borel-Mathurin



Elisabeth Lefeuvre



Jean Lacoïn



Thibault Simonin

Publication de la Mairie de Bourg-la-Reine, 6, boulevard Carnot 92340 Bourg-la-Reine - Tirage : 12 000 exemplaires
Directeur de la publication : Patrick Donath - Conception et mise en page : Drapeau Blanc - Crédits photos : tous droits réservés - Impression : Le Réveil de la Marne - Distribution dans les boîtes aux lettres de la ville.

Accueil général au 6, boulevard Carnot
01 79 71 40 00

mairie@bourg-la-reine.fr

- > Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- > Mardi : de 8h30 à 12h
- > Samedi : de 9h à 12h
(Service Citoyenneté et population)

www.bourg-la-reine.fr

